

CHAVORNAY

INFOS

Bulletin n° 18, 11 septembre 2020



13 septembre 2020**Election municipale complémentaire - 2^{ème} tour**

Les électrices et électeurs de l'arrondissement électoral d'Essert-Pittet sont convoqués pour élire un(e) Conseiller(ère) municipal(e).

Vu la situation exceptionnelle liée au COVID-19, il n'est pas possible de déposer votre enveloppe au bureau de vote. Seul le vote par correspondance peut être exercé.

L'électeur vote par correspondance (par voie postale ou en déposant son vote à la Commune dans l'une des boîtes aux lettres prévues à cet effet).



RAPPEL : La carte de vote doit être signée et porter la date de naissance complète.

L'enveloppe jaune devra être fermée après y avoir glissé les bulletins de vote.

La carte de vote ne doit en aucun cas être mise dans l'enveloppe de vote jaune.

La carte de vote et l'enveloppe jaune sont à glisser dans l'enveloppe de transmission.

En cas de besoin, l'enveloppe de transmission officielle peut être remplacée par une enveloppe privée, portant l'adresse du greffe.

Vote par correspondance : Les votes par correspondance retournés par voie postale doivent être affranchis par l'électeur et parvenir au Greffe **au plus tard le vendredi qui précède le scrutin**. Seuls les votes déposés à la Commune, dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet, n'ont pas besoin d'être affranchis et peuvent y être déposés jusqu'au dimanche à 11h00 au plus tard.

VOTATION FEDERALE du 27 septembre 2020

Les électrices et électeurs en matière fédérale sont convoqués pour se prononcer sur les objets suivants :

OBJETS FEDERAUX :

1. Initiative populaire du 31 août 2018 « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) »
2. Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)
3. Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par les tiers)
4. Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG)
5. Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat

RAPPEL marche à suivre :

- **La carte de vote doit être signée et porter la date de naissance complète.**
- **L'enveloppe jaune devra être fermée après y avoir glissé les bulletins de vote.**
- **La carte de vote ne doit en aucun cas être mise dans l'enveloppe de vote jaune.**
- **La carte de vote et l'enveloppe jaune sont à glisser dans l'enveloppe de transmission.**
- **En cas de besoin, l'enveloppe de transmission officielle peut être remplacée par une enveloppe privée, portant l'adresse du greffe.**



Tenant compte de la situation sanitaire exceptionnelle, le bureau de vote ne sera pas accessible.

Vote par correspondance : Les votes par correspondance retournés par voie postale doivent être affranchis par l'électeur et parvenir au Greffe **au plus tard le vendredi qui précède le scrutin**. Seuls les votes déposés à la Commune, dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet, n'ont pas besoin d'être affranchis et peuvent y être déposés jusqu'au dimanche à 11h00 au plus tard.

Election Municipale du 13 septembre



Bien vivre à Essert-Pittet

Chers habitants d'Essert-Pittet,

J'ai toujours eu à cœur que chacun puisse vivre le plus harmonieusement dans notre petit village et je souhaite m'investir à nouveau afin que notre bourgade puisse être prise en compte dans la gestion communale. Des problèmes tels que la sécurité des enfants au niveau de la circulation routière, de l'accessibilité aux points de récolte des déchets ou de l'entretien des infrastructures me préoccupent en particulier.

Les nombreuses voix reçues lors du premier tour alors que je ne m'étais pas porté candidat m'ont motivé à m'inscrire à cette élection pour ce deuxième tour afin de représenter activement notre village et ses habitants auprès de la grande commune.

Merci à toutes et à tous de me faire confiance et de voter:



Dominique Vidmer

Je suis né le 9 novembre 1965 à Valeyres-sous-Rances et vis à Essert-Pittet depuis plus de 25 ans entouré de mes 3 enfants.

En 1988, j'ai fondé la société Sonomix Sarl active à Chavornay.

Mon implication dans la commune d'Essert-Pittet :

1997 - 2011

Pompier et Commandant des pompiers

1997 - 2002

Membre du Conseil Général

2002 - 2006

Municipal

2006 - 2016

Syndic

2012 - 2016

Président du comité de pilotage de la fusion Essert-Pittet,

Corcelles-sur-Chavornay et Chavornay.

Enfin, je remercie trois de mes anciens collègues municipaux d'Essert-Pittet, Mme Nadia Gloor, actuelle conseillère communale, M. Etienne Miéville et M. Pierre-Alain Matile, de soutenir ma candidature à cette élection.

Chères habitantes, Cher habitants,

Pascale Ottiger – Candidate à la Municipalité de Chavornay

Qui suis-je ?



Pascale Ottiger, née en 1965, veuve de Gérald Ottiger, Municipal remplacé par cette élection et maman de quatre adultes. Je suis indépendante, depuis 1993, dans l'entreprise familiale TSB Ottiger SNC qui fait de la rénovation et du remplacement de baignoire.

Citoyenne de Chavornay de 1998 à 2006 et citoyenne d'Essert-Pittet depuis 2006, j'ai eu le plaisir de siéger au conseil général de la Commune d'Essert-Pittet et de soutenir mon époux dans son activité de municipal à Essert-Pittet et ensuite dans la Municipalité de fusion à Chavornay.

Pourquoi ?

Lors du premier tour de cette élection, le vote de la population m'a permis de récolter 33 voix et ceci est une marque de soutien et de confiance de la part des habitants, à qui j'adresse encore mes chaleureux remerciements. Malgré mon manque d'expérience en politique, je bénéficie d'un parcours de vie très actif et je suis enthousiaste d'avoir l'opportunité de pouvoir contribuer à la vie de la Commune et ainsi pouvoir contribuer au bien-être de ses habitants.

Besoin d'un contact ?

Dans un souci de proximité, je me tiens volontiers à la disposition de la population si celle-ci souhaite échanger sur mes motivations concernant cette élection.

Pascale Ottiger

AVIS D'ENQUETE

N° 2149

District : JURA – NORD VAUDOIS

Commune: CHAVORNAY

Lieu dit ou rue : Grand'Rue 50A

No(s) ECA : 269 268

Coordonnées géographiques :

2533540 / 1173110

**Note au recensement
architectural :** -

Propriétaire(s) :

Mercier Patrick, Mercier Rémy

No parcelle(s) : 579

Promettant acquéreur : -

Auteur des plans :

Beauverd Martine Beauverd & Halter

Architectes Sàrl

**Destination de l'ouvrage,
nature des travaux et dérogations
éventuelles requises :**

Démolition partielle du bâtiment ECA
268 et création de 9 places de parc.

2 places de parc projetées dérogent à
la limite des constructions, 5 places de
parc projetées dérogent à l'art. 5.4
RCAT (distance à la limite); application
de l'art. 5.8 RCAT.

Le projet implique l'abattage d'arbre ou
de haie.

Le dossier est déposé au greffe
municipal du

09.09.2020 au 08.10.2020.

Lundi du Jeûne – Services communaux

En raison du **Jeûne fédéral**, nous vous informons que

- les bureaux de l'administration communale
- la voirie,
- la déchetterie de Chavornay

seront **fermés** le

lundi 21 septembre 2020



Le **ramassage des déchets verts** prévu à cette date est
reporté au mardi 22 septembre 2020.

La Municipalité



PAROISSE DE CHAVORNAY

Comme d'autres ministres de notre région et de notre Eglise, Emmanuelle n'habitera pas la paroisse dès le 1er septembre. Cela n'aura aucun impact sur sa présence dans la paroisse. Elle sera présente du mardi au jeudi à la maison de paroisse, et elle vous accueillera avec grand plaisir pour un café, thé et un moment de batoille.

Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h à 18h*

Rue du collège 9 à Chavornay

+41 21 331 56 97

*SAUF IMPRÉVUS
OU RENDEZ-VOUS



Relevé des compteurs d'eau



Nous vous informons que cette année, vous ne recevrez plus de carte de relevés à nous retourner, mais une lettre A4. Vous pourrez y lire votre numéro de compteur et le relevé précédent.

Cette nouvelle formule facilitera ainsi votre travail et le format, nous l'espérons, sera plus visible.

Dès lors, nous vous remercions de bien vouloir compléter la lettre et de nous la transmettre **avant le 31 octobre 2020** dernier délai, faute de quoi la facture d'eau annuelle sera basée sur la consommation moyenne des trois dernières années.

Il est possible de nous communiquer votre relevé par courriel à l'adresse eau@chavornay.ch, par téléphone au 024 442 85 15 ou de le déposer à l'administration communale.

Nous vous rappelons toutefois que certains d'entre vous ne recevront pas de lettre, étant donné que chaque année un secteur de la commune est relevé par un employé communal.

D'avance merci pour votre coopération et de faire bon accueil à notre collaboratrice.

La Municipalité

CONSEIL COMMUNAL DE CHAVORNAY

Séance du vendredi 25 septembre 2020 à 19h00
A l'ANCIENNE GRANDE SALLE
(Les normes sanitaires seront respectées)

Ordre du jour :

1. Démission - Assermentation
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2020
3. Communication de la Municipalité
4. Communications des commissions permanentes et/ou des délégués aux associations intercommunales
5. Questions – Pétitions
6. Déchetterie de Corcelles-sur-Chavornay – Rénovation des murs de soutènement des quais – Demande de crédit
7. Centre scolaire du Verneret - Aménagement d'une zone sportive d'athlétisme – Demande de crédit
8. Nomination d'un membre suppléant à l'ASAICE

Le Bureau

Réunion des groupes :

PLR Les Libéraux-Radicaux & indépendants :

Mardi 22 septembre 2020 à 19h pour l'AG suivie de la réunion de groupe **Foyer de la salle polyvalente**

UDC :

Mardi 22 septembre 2020 à 19h30 **Café-restaurant Le Petit Corbeau**

Groupe social écologique Parti socialiste vaudois :

Mardi 22 septembre 2020 à 20h00 **Salle des Hirondelles, 3^{ème} étage du bâtiment communal**

Chavornay Ensemble – les indépendants :

Mardi 22 septembre 2020 à 20h00 **Restaurant La Toscana Essert-Pittet**

Les préavis sont publiés sur le site www.chavornay.ch

Equipement OBLIGATOIRE pour les VELOS

La loi stipule en vertu de la l'Ordonnance régissant l'équipement des vélos (OETV) :

- ↪ des **pneus gonflés**
- ↪ deux **freins efficaces**
- ↪ des **réflecteurs** devant (blancs) et derrière (rouges) ainsi que sur les pédales (oranges; pas obligatoires aux vélos de course)
- ↪ **dans l'obscurité**, de nuit et dans les tunnels : **une lumière continue devant** (blanche) **et derrière** (rouge).

Des lumières supplémentaires clignotantes sont autorisées.



VIDANGE DES PISCINES

Nous rappelons aux propriétaires de piscine, l'article 36 du Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux, à savoir :



« La vidange d'une piscine s'effectue, **après arrêt de la chloration pendant 48 heures au moins**, dans un collecteur d'eaux claires. Les eaux de lavage des filtres et de nettoyage de la piscine avec des produits chimiques sont conduites dans un collecteur d'eaux usées ».

La Municipalité

Info déchets



ENCOMBRANTS

Chavornay

Trop d'objets non conformes sont jetés dans la benne à encombrants, comme les sacs à ordures ménagères noirs. Ces objets doivent être éliminés dans les sacs taxés blancs.

Afin d'aider les usagers de la déchetterie, la Commune va mettre en place une campagne de sensibilisation.

Les responsables et auxiliaires en fonction vous aideront à faire un usage correct des infrastructures et nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

Par cette démarche, nous voulons privilégier l'information et souhaitons ainsi de pas devoir être contraints à la répression.

RAPPEL



Les encombrants sont des objets de plus de 60 cm de côté ou ne pouvant pas entrer dans un sac poubelle 110 l.

Ce sont des **objets volumineux** qui ne peuvent être jetés avec les ordures ménagères du fait de leur grande taille comme des meubles, des matelas, de grands tapis, des engins de sport ou encore des sièges bébé par exemple.

**Les éléments de démolition
ne font PAS partie des encombrants !**



Annulation des tirs de clôture

En raison des contraintes dues au coronavirus, le comité de la société de tir Entre-deux-Ruz de Chavornay a **décidé d'annuler son tir de clôture des 25 et 26 septembre 2020.**

Portez-vous bien et à l'année prochaine.



... CREPUSCULE ...

- Simulez une **présence**
- Allumez une **lumière** avec minuterie
- Signalez tout **comportement suspect** au **117**

Votre police

PLR **Les Libéraux-Radicaux**

Le comité du PLR Les Libéraux-Radicaux et indépendants de Chavornay a le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

mardi 22 septembre 2020, 19h00,
au foyer de la salle polyvalente de Chavornay

Ordre du jour : statutaire et élections communales 2021.

Tous nos membres et les indépendants sont les bienvenus.

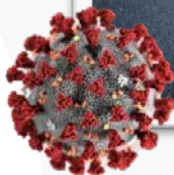
Prenez soin de vous.

Le Comité

Les masques usagés à la poubelle !

Ils sont devenus incontournables dans l'espace public, sur nos visages... mais aussi sur la voie publique et dans la nature.

Les masques jetés à même le sol ne sont pourtant pas sans conséquences.



Ce phénomène pollue l'environnement. Un masque jetable met jusqu'à 450 ans à se fragmenter; ensuite, ces micropolluants peuvent se retrouver dans la chaîne alimentaire ...

D'autre part, il fait courir un risque sanitaire en contribuant à la diffusion du virus.

**Les masques usagés doivent uniquement être jetés ...
à la poubelle !**

L'espace public vous appartient, merci de le maintenir propre comme votre logement.

La Municipalité



Caves Blavignac SA

Grand-Rue 27 C - 1373 Chavornay

Tél : 0844.42.93.93 / info@blavignac.ch

Visitez notre nouvel E-Shop sur :

www.blavignac.ch

Profitez de nos promotions du 11 au 24 septembre 2020

Domaine des Grâces, Chasselas, Begnins Grand Cru

La Côte AOC, 2019, 75 cl

~~Fr. 13.50~~

Fr. 7.95 -40%

(Fr. 1.06/dl)

Côté Tariquet Chadonnay-Sauvignon

Côtes de Gascogne AOP, 2018, 75 cl

~~Fr. 13.80~~

Fr. 9.95 -28%

(Fr. 1.33/dl)

Nez Noir, Assemblage rouge, Rouvinez

Valais AOC, 2018/19, 75 cl

~~Fr. 21.50~~

Fr.17.90 -17%

(Fr. 2.39/dl)

Côtes du Rhône Tradition Blavignac

Côtes du Rhône AOP, 2014, 75 cl

~~Fr. 6.60~~

Fr. 5.30 -20%

(Fr. 0.71/dl)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h-12h / 13h30 - 18h et le samedi matin 9h-12h

*Actions valable sous réserve d'erreurs et de stock, ces promotions sont valables uniquement pour la marchandise pris sur place et payée au comptant.



NOUS RECHERCHONS DES MONITEUR/RICES MOTIVE/ES

Pour nos groupes : Agrès Plaisir 11-16 ans, les lundis de 19h à 20h30
Agrès Préparatoires, les vendredis de 17h à 19h30
Gym Tonic, les mercredis de 20h à 21h

Bonne ambiance garantie et possibilité de formation Jeunesse et Sport !

Intéressé/e par une activité bénévole au sein de notre société ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Céline Känel, secrétaire 079/470.92.38 (de 18h à 19h)

secreariat@fsg-chavornay.ch

Chavornay – Centre artisanal la Fourmi

Rue de l'Industrie 24 b 1373 CHAVORNAY
A proximité de la gare – Port-Franc - De l'autoroute
Propriétaire/personne de contact pour visite:
VALIMOB SA c/o J-F Malherbe
079 668 72 30 e-mail : j-fmalherbe@bluewin.ch

**A louer de suite ou à convenir
Directement du propriétaire
Loyers progressifs à discuter**

Local professionnel - Bureau (activité tertiaire)

équipé de connections Swisscom et VO Energies (fibre)
+ WC – lavabo au 1^{er} sans ascenseur

25 m2 – très lumineux

Loyer y.c. charges et 1 place de parc : **600.-/mois**

Local professionnel – Bureau/atelier/stockage

équipé de connections Swisscom et VO Energies (fibre)
+ WC – grand lavabo au 1^{er} avec ascenseur

- Surface au sol de 79,7 m2
- Grande porte d'entrée vitrée et sécurisée
- Porte de chargement depuis extérieur
- Hauteur 2.8 m (plafond bois et dalle béton)
- Deux coupoles de toit à ouverture électrique
- La charge admissible à l'étage : 3 kN/m² (300 kg)

Loyer y.c. 1 place de parc : **1'100.- + charges/mois**

BOUGER C'EST BIEN, BOUGER AVEC QUALITÉ C'EST ENCORE MIEUX !!

Feldenkrais

jeudi 9h00-10h10 dès le 2 septembre 2020

au Château de CORCELLES-SUR CHAVORNAY

Eliane Schnabel 024 4412737

www.eliane-feldenkrais.ch

www.feldenkrais.ch



Mirabel chez Francis

1434 Ependes/VD

Ouvert 7/7 matin

Fermé lundi soir et mardi soir

024/441.73.66

www.restaurant-mirabel.ch

Week-end spécial

Du vendredi 25 au dimanche 27 Septembre 2020

Entrecôte de bœuf ou de cheval (200 gr)

Sauce aux champignons

Frites et légumes

12 CHF

Uniquement sous réservation

La Chasse est disponible !

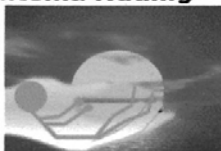
PHYSIOCORPS

Physiothérapeute Antônia Nuding

Chemin de l'Epignau 17
1373 Chavornay

Tél: 078 919 6767

www.physiocorps.ch - E-mail: antonianoia@hotmail.com



PHARMACIE DE CHAVORNAY

Walter LEONI, pharmacien
Téléphone 024 / 441 41 69



La pharmacie sera exceptionnellement fermée :

mercredi 30.09.2020 dès 15h00

jeudi 1 er octobre 2020

pour cause de changement de système informatique.

Réouverture aux horaires standards :

vendredi 2 octobre 2020

Merci de votre compréhension

Votre équipe de la Pharmacie de Chavornay

Chez



Raph



*Rue de la cité 18
1373 Chavornay
024/565 97 87
chezraph@icloud.com*

- Divers burgers, tout fait maison
- Menu du jour avec salade
- Plus de 30 crêpes à choix
- Sandwichs maison fait minute
- Glaces artisanales

Produits du terroir

Horaires

Dimanche-Lundi : Fermé

Mardi : 8h00-14h00

Mercredi-Jeudi : 8h30-20h00

Vendredi-Samedi : 8h30-22h00



FITNEWform
Orbe

**PORTES
OUVERTES**
du 1^e au 13
septembre
2020

**VENEZ
DÉCOUVRIR
NOS NOUVEAUX
LOCAUX ET
ESSAYER NOS
APPAREILS**

INVITATION

SAMEDI 12 SEPTEMBRE
Grillades & boissons
+ cadeaux à gagner

ABONNEMENT
DÈS
59.-
CHF

NOUVELLE ADRESSE :

FITNEWFORM

Chemin de l'Etraz 18

1350 Orbe

024 441 10 63

Parking à disposition

FITNEWFORM.CH





ANNONCES EXPRESS

Chavornay à louer, rue du Jura 38, 1^{er} étage, ascenseur, app. 3 pièces/hall, Sud, 68 m², cuisine fermée, salle de bains/WC, balcon, cave. Date à convenir. Loyer actuel : Fr. 905.-. Tél. 079 649 86 40.

A vendre bois de feu sec scié Fr. 120.- le stère ou le mètre cube. Bois mélangé, hêtre, frêne, chêne. Tél. 079 233 69 42 dès 18 heures.

Tarifs des annonces express :

- Jusqu'à 120 caractères : Fr. 10.-
- Jusqu'à 200 caractères : Fr. 15.-
- Jusqu'à 280 caractères : Fr. 20.-
- Jusqu'à 430 caractères : Fr. 25.-



MÉMENTO

Police : Urgences	117
Feu	118
Urgences ambulance	144
Médecin de service	0848 133 133
Centre social régional – Orbe	024 557 76 76
Centre médico-social – Orbe	058 450 30 30



CONTACT

Bourse : 024 442 85 14

Contrôle des habitants : 024 442 85 15

Grefe municipal : Rue du Collège 1 – 1373 Chavornay. 024 442 85 10
greffe@chavornay.ch – www.chavornay.ch

Heures d'ouverture :
lu-ma-je : 08h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00



AGENDA

- 12.09 Grillades au Fitnewform, Orbe
- 25.09 Conseil Communal
- 27.09 Votations fédérales

Les cultes

- 13.09 Orbe 09h30
- 20.09 Corcelles-sur-Chavornay 09h30

Horaires des cultes disponibles aussi sur internet : www.chavornay.eerv.ch
Renseignements : 021 331 56 97

Les messes

- 12.09 Chavornay (adoration et messe) 17h15
- 13.09 Orbe (en portugais) 09h00
- 13.09 Orbe 11h00
- 20.09 Orbe (en portugais) 09h00
- 20.09 Orbe 11h00

Messe tous les mardi et vendredi à 18h30, mercredi et jeudi à 9h à Orbe. 024 441 32 90

Centre Chrétien de Chavornay

Pour tous renseignements, réunions et horaires particuliers, voir site : www.centrechretien.info
Rencontre les dimanches à 10 heures, Rue de l'Industrie 3, 1er étage, côté gare.

Pharmacie de service

Dimanche et jours fériés : 10h-12h
Dimanche 13 septembre 2020
Orbe – Centrale 024 441 31 40
Dimanche 20 septembre 2020
Vallorbe – du Mont d'Or 021 843 29 36

En dehors de ces heures, veuillez appeler le 0848 133 133.